



## **Installation et 1<sup>ère</sup> réunion du Groupe de Travail Migration et Développement (GT-MD) au Bénin**

**Discours de Monsieur Fabrice Fretz, Conseiller régional Migration et  
Développement représentant Madame Valérie Liechti  
Directrice Résidente de la Coopération Suisse au Bénin.**

**INFOSEC Cotonou, le 12.09.2017**

---

Monsieur le Directeur de Cabinet Représentant du Ministre du Plan et du Développement

Madame la Directrice Générale Adjointe de l'INSAE

Monsieur le Directeur Général Représentant du Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération,

Mesdames et Messieurs les Représentants des Ministères impliqués et des institutions publiques,

Mesdames et Messieurs les Représentants du Corps diplomatique et Organisations Internationales,

Mesdames et Messieurs les représentants d'Organisations de la Société civile,

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi, tout d'abord, de vous présenter les excuses de Madame Valérie Liechti, Directrice Résidente de la Coopération Suisse au Bénin, qui est empêchée.

En qualité de nouveau Conseiller régional pour les questions de migration et de développement auprès de la Coopération suisse, je suis ravi et honoré d'être parmi vous ce matin pour ce qui constitue une étape fondamentale dans le processus de prise en compte et de gestion du phénomène migratoire au Bénin.

Le Groupe de Travail Migration et Développement qui se réunit aujourd'hui pour la première fois a, en effet, pour ambition de stimuler et d'accompagner les initiatives qui permettent une meilleure intégration de la migration dans le processus de développement national.

Et si cette ambition n'est pas nouvelle pour le Bénin puisqu'un certain nombre de dispositifs pour canaliser et structurer les contributions de la diaspora béninoise existent déjà, l'installation du Groupe de Travail Migration et Développement représente néanmoins une nouvelle étape.

Avec ce Groupe de Travail le Bénin dispose désormais d'un cadre technique et délibératif global eu égard aux questions migratoires qui associe l'ensemble des acteurs concernés, et qui constitue, soit dit en passant, la prémisse à l'élaboration d'une stratégie migratoire cohérente et inclusive.

Mesdames et Messieurs,

La Suisse se réjouit de la mise en place de ce Groupe de travail et tient à féliciter les autorités béninoises pour leur volonté d'appréhender la question migratoire dans sa complexité à l'heure où d'aucuns voudraient la réduire à sa seule dimension sécuritaire.

En accord avec les objectifs de l'Agenda 2030, la Suisse est en effet convaincue que par une approche cohérente, informée et inclusive, il est possible de tirer profit des possibilités offertes par la migration tout en en atténuant ses effets néfastes.

C'est d'ailleurs là tout le sens de l'engagement de la Coopération Suisse aux côtés de l'Agence Nationale des migrations et de la Diaspora depuis 2014, et qui a permis, notamment, l'ébauche d'un processus de dialogue national sur la migration au travers la tenue d'un Forum scientifique en avril de cette année et d'un premier séminaire portant sur les enjeux et les défis de la migration sur le développement national.

Similairement, la Coopération suisse est engagée au Nigeria et au Burkina avec les instances nationales concernées mais aussi au niveau régional où nous collaborons avec la CEDEAO au renforcement du MIDWA et à la facilitation de la libre circulation et de la mobilité.

L'Afrique de l'Ouest et notamment le Bénin est donc prioritaire pour la Coopération suisse également du point de vue migratoire. Les raisons en sont évidentes:

D'abord parce que plus de 80% des flux migratoires dans l'espace CEDEAO - et cela n'est pas différent au Bénin - ont pour destination un autre pays de la région et que ces flux migratoires sont dominés par la migration de travail. Et ensuite parce que l'Afrique de l'Ouest compte parmi les régions au monde avec les plus fort taux de croissance démographique et que cela va se poursuivre dans les années à venir.

Le phénomène de la mobilité des populations mais aussi de concentration urbaine va par conséquent continuer à prendre de l'ampleur dans la région et au Bénin avec un rôle potentiellement stimulant sur l'économie, à condition qu'il soit accompagné et facilité.

A l'heure où le Plan National de Développement 2018 – 2025 est en cours d'élaboration, l'installation du Groupe de Travail Migration et Développement tombe donc à point nommé puisqu'il constitue un cadre coordonné et synergique pour les efforts de prise en compte de la migration. Cela inclut bien sûr les représentants du secteur privé, de la société civile ainsi que les partenaires techniques et financiers avec qui la Suisse entend aussi approfondir la concertation et la collaboration.

Il me reste en définitive à vous adresser mes encouragements et à nous souhaiter bon travail afin que nous aboutissions au terme de cette journée à l'établissement d'un plan de travail et à une répartition claire des rôles et des responsabilités.

Je vous remercie.